

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	17
- votants	18
- absents	2

Du 08 janvier 2019**OBJET**Compte 7788 - Produits
exceptionnels divers

L'an deux mille dix-neuf le mardi 08 janvier à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHÉ

Procuration(s) : Damien CORNU à Elie PERRIOT

Etait(ent) absent(s) excusé(s) : Damien CORNU, Dominique RICHARD BRICE

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

***VU** la délibération n°2014/58 du 23 Avril 2014 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal à Madame Dominique RICHARD BRICE (Maire de Mars 2014 jusqu'à Septembre 2018) ;*

***VU** la délibération n°2018/84 du 05 Octobre 2018 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.*

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, rend compte au Conseil Municipal des indemnités de sinistres perçues en 2018 par la Commune remboursées par les compagnies d'assurances, à savoir :



Assureurs	Couvertures	Sinistres	Montants
Cabinet BRETEUIL	Dommmages aux biens	Mur Place de Verdun	1 500.00 €
GENERALI	Dommmages aux biens	Dégradations gymnase	120.00 €
NARDIN Gabriel	Dommmages aux biens	Mobilier urbain place de la Libération	212.74 €
MAIF	Dommmages aux biens	Mobilier urbain Grande Rue	442.86 €
GROUPAMA	Dommmages aux biens	Mobilier urbain Place des Bains	860.40 €
PNAS Assurances	Dommmages aux biens	Vandalisme Chapelle Villars	4 356.00 €
PACIFICA	Dommmages aux biens	Mobilier urbain Place des Bains	276.00 €
TOTAL			7 768.00 €

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 10 janvier 2019

Le Maire

Signature